

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 29 MAI 2026**

délibération n°26-21 : Election du Président du Syndicat mixte

Vu l'article L 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
Vu l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales
Vu l'arrêté préfectoral n°523 du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »

Le comité syndical se réunit à l'effet de procéder à l'élection du Président du Syndicat mixte.

Présents :

Madame Irène BREUIL

Messieurs Florian CHAUX – Sylvain DARDOULLIER – François DRIOL – Christophe FAVERJON – Julien GOUTAGNY – Jérémie LACROIX – Eric LARDON – Yves PARTRAT – Pierre VERICEL – Daniel VILLAREALE

Pouvoirs :

Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Monsieur Sylvain DARDOULLIER

Madame Nadia SEMACHE donne pouvoir à Monsieur Sylvain DARDOULLIER

Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON

Monsieur Jean-Yves BONNEFOY donne pouvoir à Monsieur Jérémie LACROIX

Monsieur Pierrick COURBON donne pouvoir à Monsieur Christophe FAVERJON

Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Monsieur Jérémie LACROIX

Monsieur Guy FRANCON donne pouvoir à Monsieur François DRIOL

Monsieur Pierre LARDON donne pouvoir à Madame Irène BREUIL

Monsieur Philippe VALENTIN donne pouvoir à Madame Irène BREUIL

Le comité syndical a été convoqué le 21 mai 2026

VOTE A LA MAJORITE QUALIFIEE
DES VOIX EXPRIMEES

Conformément à l'article L 5211-9 du CGCT, Monsieur Yves PARTRAT doyen d'âge, ouvre la séance et procède à l'appel.

M. Pierre VERICEL est secrétaire de séance.

Le quorum étant réuni, il déclare la séance ouverte puis procède au recueil des candidatures pour le poste de Président.

Le comité syndical désigne Messieurs CHAUX et GOUTAGNY comme assesseurs du scrutin

***SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE***

M. François DRIOL est le seul candidat pour le poste de Président.

Suite au vote à bulletin secret, M. François DRIOL est élu Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de St Etienne Loire à l'unanimité.

Nombre de conseillers: 21 représentant 100 % des voix dont un siège vacant au titre du conseil départemental Nombre de votants : 20 représentant 94.625 voix Suffrages exprimés : 20 Vote POUR : 20 représentant 94.625 voix Vote CONTRE : 0 Vote BLANC : 0
--

A Andrézieux Bouthéon,
le 29 mai 2026

François DRIOL
Président

